

## Référendum contre le budget communal 2019

### Dépenses non autorisées - Impacts de celles-ci

<b>Ecole primaire</b>		
<b>Matériel ACM</b>	Acquisition du strict nécessaire uniquement	18'000.-
<b>Courses d'écoles</b>	Refus de libérer les subventions	29'000.-
<b>Ordinateurs du secrétariat</b>	Projet en attente depuis novembre 2018, reporté car pas indispensable mais néanmoins vivement souhaité	10'000.-
<b>Delémont-Hollywood</b>	Participation au festival incertaine car pas de subvention disponible	5.- / élève
<b>Mobilier de diverses classes</b>	En attente car non obligatoire	17'400.-
<b>Nouveau matériel pédagogique pour les enseignants de soutien</b>	En attente de la validation du budget	1'500.-
<b>Ecole du Château, rafraîchissement d'une salle</b>	Refus de l'exécution des travaux de rénovation de la classe R12 du Château durant les vacances estivales	12'000.-
<b>Culture, Sports</b>		
<b>Fête du 1<sup>er</sup> août 2019</b>	Annulée, estimation financière CSE et EE	30'000.-
<b>SlowUp 2019</b>	Annulation des animations dans la cour du Château lors du SlowUp 2019. Les sociétés locales qui tiennent un stand au SlowUp devront utiliser une partie de leur chiffre d'affaires pour payer les frais d'électricité (habituellement pris en charge par la Commune)	1'500.-
<b>Subventions manifestations</b>	Gel des subventions ponctuelles (une quarantaine de demandes à ce jour) Gel des subventions annuelles (en général versées en août)	70'000.- 80'000.-

<b>Panneau d'affichage</b>	Remplacement du panneau d'affichage pour promouvoir les événements culturels et sportifs reporté	1'500.-
<b>Prix culturels et sportifs</b>	Réalisation de nouveaux diplômes pour les prix culturels et sportifs reportée	3'000.-
<b>Tentes pour manifestations</b>	Achat de nouvelles tentes pour les manifestations reporté	4'000.-
<b>Jeux Internationaux des Écoliers 2019</b>	Pas de délégation delémontaine en 2019	10'000.-
<b>Piscine plein air – Animations</b>	Les animations à la piscine n'auront pas lieu (à l'exception de Livres à l'eau, activité dépendant de la Bibliothèque municipale)	2'000.-
<b>Matériel divers</b>	Achats reportés : matériel pour les halles, conteneur tri des déchets, appareil à monnaie, échelle, etc.	3'000.-
<b>Travaux divers</b>	Peinture pour bassin tampon Peinture pour portes vestiaires piscine Ferme porte au Parc des Sports Ferme porte aux Prés-Roses (porte buvette)	2'000.-
<b>Bibliothèques</b>	Pas d'acquisitions de documents, cœur de l'activité des Bibliothèques	65'000.-
<b>Mairie, promotion économique</b>		
<b>Mobilier, fourniture</b>	Aucune acquisition de mobilier ou de fourniture à moins qu'une question d'ergonomie ou de sécurité soit posée	20'000.-
<b>Réceptions et apéritifs</b>	Refusés si pas acceptés avant le dépôt du référendum	5'000.-
<b>Perfectionnement professionnel</b>	Limitation des dépenses liées au strict minimum	25'000.-
<b>Personnel auxiliaire, stagiaires, apprentis ou autres</b>	Limitation des engagements, sauf si obligation contractuelle ou par sécurité (piscine)	30'000.-

<b>Commissions communales</b>	Les repas de fin d'année reportés à début 2019 n'ont pas été organisés pour les commissions concernées	3'000.-
<b>Commission du personnel</b>	Pas de prise en charge de la facture relative à l'assemblée du personnel 2019	600.-
<b>Fête du Peuple</b>	Mise à disposition des locaux (Hôtel de Ville) mais refus de la dépense liée à la réception	2'500.-
<b>Réception des personnes ayant obtenu l'indigénat communal en 2018</b>	Faute de budget, cette réception qui concerne une quarantaine de personnes n'aura pas lieu en juin, comme habituellement	500.-
<b>Informatique</b>		
<b>Modernisation du réseau</b>	La modernisation du réseau informatique de la Ville, entamée en 2017, n'a pas pu être réalisée sur une dizaine de sites, ce qui pourrait poser problème étant donné que les pièces de rechange ne sont plus disponibles	50'000.-
<b>Projet VDI</b>	L'installation en VDI des nouveaux ordinateurs (client légers) ne peut pas être réalisée pour plusieurs sites. Les employés utilisent donc actuellement des ordinateurs hors garantie et dont il n'est plus possible de trouver des pièces de rechange	20'000.-
<b>Partage de fichiers par service « Cloud »</b>	Certains services demandent la mise en place d'un service de partage de fichiers volumineux pour que les partenaires externes puissent accéder à certaines ressources de travail. L'acquisition du matériel dédié à la mise en place de ce service de « Cloud » n'est pas possible	3'000.-
<b>Système de surveillance de l'état de disponibilité des services informatiques</b>	Le service informatique souhaite réaliser la mise en place d'un système de surveillance de l'état de disponibilité des différents services informatiques tels que :  État des sites internet (actif, en maintenance, en panne) Serveurs de fichiers (actif, en maintenance, en panne) Serveurs d'impressions (actif, en maintenance, en panne) Serveur de domaine (actif, en maintenance, en panne), etc.  Cette réalisation est bloquée et le service doit réaliser les contrôles manuellement, alors qu'une optimisation et un gain de temps substantiels seraient possibles	2'000.-

<b>Acquisition d'écrans</b>	Plusieurs utilisateurs demandent la mise à disposition de nouveaux écrans plus grands (actuellement 17 pouces), ou d'un deuxième écran, afin de faciliter le travail quotidien, ce qui est bloqué	2'000.-
<b>Cohésion sociale, jeunesse et logement</b>		
<b>Demandes de bourses</b>	Refus	10'000.-
<b>Grève des femmes</b>	Refus d'offrir l'apéritif	2'000.-
<b>Personnes centenaires</b>	Faute de budget, la fête organisée en faveur de citoyens centenaires, 4-5 personnes concernées, n'aura pas lieu	2'500.-
<b>Ludothèque</b>	Faute de budget, les dépenses ne découlant pas d'un contrat antérieur à 2019 pour l'organisation du troc ne sont pas autorisées	500.-
<b>Energie et eau</b>		
<b>Programme de subventions SID</b>	Aucune décision n'est rendue en attente de budget. Seules les décisions des années précédentes sont honorées	80'000.-
<b>Sponsoring</b>	Toutes les manifestations ou partenariats non contractualisés sont supprimés	100'000.-
<b>Travaux d'adaptation locaux route de Bâle 1</b>	Rénovation des locaux bloquée	350'000.-
<b>Marketing</b>	Toute la mise à jour des banderoles, roll-up etc., est bloquée	8'000.-
<b>Divers mandats</b>	Divers mandats, fournitures et prestations attribués à des sociétés tierces sont reportés ou bloqués: Eau potable : Fr. 160'000.- Electricité : Fr. 540'000.- Gaz: Fr. 190'000.-	890'000.-

<b>Système de surveillance par caméra</b>	Passage au prestataire communal. Tout est bloqué	10'000.-
<b>URBANISME, ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX PUBLICS</b>		
<b>Routes, rues et espaces publics</b>	Report, sauf si question de sécurité : - de l'entretien, de l'assainissement et du renouvellement des surfaces qui ne sont pas indispensables - du désherbage régulier et du nettoyage de certains de ces espaces - du changement de mobilier urbain usagé s'il n'a pas un caractère indispensable - du marquage de certains éléments et marquage uniquement des objets utiles liés à la sécurité	50'000.-
<b>Eaux usées et eaux claires, cours d'eau</b>	Report, sauf si question de sécurité : - de l'entretien, de l'assainissement et du renouvellement des canalisations - de l'entretien, de l'assainissement et du renouvellement des travaux liés aux cours d'eau - de l'intensification de la lutte contre les plantes envahissantes	100'000.-
<b>Places de jeux, espaces verts et terrains de sport</b>	Report, sauf si question de sécurité : - du renouvellement et de l'entretien - de la mise en place de certaines décorations florales	20'000.-
<b>Gestion des déchets</b>	Aucune action entreprise pour apporter des solutions face à l'augmentation du littering et des nombreuses incivilités	25'000.-
<b>Nature et paysage</b>	Pas de nouveaux projets et de nouvelles actions (mise en attente de la plupart des projets annoncés à la Commission Nature et paysage, tels que la régénération des vergers, des allées du Vorbourg, les nouvelles plantations, la Fête de la nature 2019, etc.)  Refus de la mise en œuvre de la campagne « Une Tulipe pour la VIE »	30'000.-  1'500.-
<b>Bâtiments communaux</b>	Refus concernant les travaux de rafraîchissement des locaux liés aux créations de postes  Report des travaux d'entretien, d'assainissement ou de renouvellement qui ne sont pas jugés indispensables à court terme, sauf via les crédits-cadres ou les crédits spéciaux votés	50'000.-  50'000.-

	Réduction des travaux, notamment de nettoyages intensifs durant les vacances dans les écoles par exemple	10'000.-
	Pas d'engagement de nouveaux travaux d'entretien des fontaines	10'000.-
<b>Vieille ville et patrimoine bâti</b>	Pas de concours Vieille Ville fleurie en 2019	1'000.-
	Pas de nouveaux projets de valorisation des espaces verts et des espaces publics	10'000.-
	Mise en attente des mesures liées au projet Vieille Ville Plus qui nécessitent des dépenses	20'000.-
	Pas de subventions pour les rénovations de façades en Vieille Ville par des propriétaires privés	15'000.-
	Pas de lancement du projet de réhabilitation du patrimoine bâti (aide pour des rénovations intérieures)	20'000.-
<b>Tags</b>	Mise en attente des campagnes d'effacement des tags et des subventions accordées aux propriétaires concernés	10'000.-
<b>Aménagement local, urbanisme, mobilité et stationnement</b>	Seuls les nouveaux projets jugés indispensables sont poursuivis, ce qui signifie que plusieurs dossiers sont mis en suspens (concours d'idées en urbanisme Gare Sud, planification de logements à loyer modéré au Cras-des-Fourches, étude du réaménagement du chemin des Vies-Ste-Catherine, etc.)	Report des mandats et demandes de crédits prévus au plan financier
	Pas de nouvelles mesures de modération de la circulation sauf celles jugées indispensables pour des questions de sécurité impérative	20'000.-
	Pas de travaux en lien avec les arrêts de bus qui ne sont pas jugés indispensables	10'000.-
<b>Prestations Voirie pour manifestations, marchés et foires et matériel divers</b>	Seul le matériel indispensable aux activités courantes sera réparé ou changé (pas de nouvelles commandes qui ne sont pas absolument nécessaires)	10'000.-
<b>Nouveaux projets et crédits mis en suspens</b>	Seuls les nouveaux projets jugés indispensables sont poursuivis, ce qui signifie que plusieurs dossiers sont mis en suspens, notamment : panneaux d'information de la ville, système de comptage automatique des places de parc, réaménagement du stand de tir de Bambois, rénovation du Châtelet, rénovation des façades et de la toiture de l'Hôtel de Ville, assainissement du Creux-des-Biches, etc.	Report des mandats et demandes de crédits prévus au plan financier